
Programme de Formation

SECUFER - (Sécurité des Circulations Ferroviaires)



Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Tout travailleur devant disposer d'une autorisation d'accès aux emprises ferroviaires (AAE).

Notamment, tout travailleur ayant le nécessité d'accéder aux emprises ferroviaires et/ou intervenant à proximité des installations électriques correspondantes.



Prérequis

Aucun.

Remarques :

- On rappellera que l'aptitude médicale reste de la responsabilité de l'employeur.
- La formation et les tests éventuels se déroulent en langue française.



Objectifs pédagogiques

Exercer son activité, dans les emprises ferroviaires, en appréhendant les mesures à prendre pour éviter les risques de heurt et les risques électriques en emprise ferroviaire.

Cadre législatif :

Suite à la parution du [décret n°2017-694 du 02 mai 2017](#) « relatif à la protection des travailleurs intervenant sur le système de transport ferroviaire ou guidé et de chemins de fer à crémaillère ou contribuant à leur exploitation », dit décret « SECUFER », tout salarié intervenant dans les emprises ferroviaires doit être formé aux règles de sécurité afin d'assurer ses déplacements.



Description

- Connaître et identifier les règles de base de sécurité du personnel pour la prévention du risque de heurt, d'accrochage et d'aspiration.
 - ➔ Exigences du décret.
 - ➔ Autorisation d'engagement en zone à risques ferroviaires.
- Savoir Se déplacer et assurer sa sécurité dans les emprises et à proximité des zones à risques ferroviaires
 - ➔ repérer les Infrastructures ferroviaires et les zones dangereuses.
 - ➔ connaître l'effet de souffle.
 - ➔ Identifier l'emplacement de garage.
 - ➔ Savoir se déplacer à pied (Précautions, pistes et itinéraires).
 - ➔ Connaître la notion de Distance Minimale de Visibilité Compatible.



- Savoir monter et descendre d'engins mobiles.
- Savoir repérer le sens de circulation.
- Connaître les moyens de signalisation et de protection des chantiers.
- ▶ Connaître et appliquer les règles de base de sécurité du personnel pour la prévention des risques électriques.
 - Appréhender les règles de fonctionnement du réseau électrique ferroviaire.
 - Identifier le risque électrique
 - Connaître les conséquences sur l'Homme
 - Connaître la définition de Zones de Dangers Électriques
 - Connaître les moyens de protection des chantiers
- ▶ Adopter les bons réflexes face aux anomalies détectées.



EPI

Casque avec jugulaire, Gilet et Chaussure de sécurité



Modalités pédagogiques

Exposé en salle plus 1 à 2 heures de pratique si site ferroviaire à proximité - **les stagiaires devront se rendre sur le lieu de la formation pratique par leur propre moyen.**

Méthodes : magistrale, démonstrative, expérientielle.



Moyens et supports pédagogiques

- ▶ Salle de cours équipée avec tableau numérique.
- ▶ Support de présentation (disponible sur extranet après la formation).
- ▶ Vidéo(s), Maquette d'animation.

Formateurs

Formateur expérimenté et possédant une solide expérience dans le domaine de la sécurité ferroviaire. Nous évaluons et auditions régulièrement nos équipes et nos partenaires et tenons compte des retours d'expérience de nos clients et stagiaires notamment.



Modalités d'évaluation et de suivi

- ▶ Les stagiaires seront évalués en présentiel. L'évaluation théorique sommative à l'aide d'un QCM. La note minimum de 12/20 et évaluation sommative pratique basé reconnaissance des éléments de sécurité dans les emprises ferroviaires.
- ▶ La présence et l'assiduité des candidats sont matérialisés par la signature des feuilles de présence.



Informations sur l'admission

- ▶ Tout candidat doit fournir une pièce d'identité en cours de validité lors de l'inscription ou à défaut au démarrage de la formation pour confirmer son identité. En cas de refus ou d'absence de justificatif, PEPCI formation se réserve le droit de refuser l'accès à la formation.
- ▶ Le délai d'accès à cette formation dépend du planning et des places disponibles.



Informations sur l'accessibilité

Nos locaux de PARIS (75011) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre lieu merci de vous renseigner auprès de notre équipe pédagogique.

Pour toute adaptation à une éventuelle situation de handicap, notre référent handicap pourra définir avec vous la possibilité et les conditions de votre inscription ou vous diriger vers une structure plus adaptée. (Renseignements : handicap@pepci.fr)